

PRESTATIONS
TECHNIQUES
DU PARC DES
EXPOSITIONS

COMMANDEZ EN LIGNE VOS PRESTATIONS TECHNIQUES DEPUIS
VOTRE ESPACE CLIENT : CLIQUEZ ICI

- Électricité
- Eau
- Téléphone
- Internet
- Personnel (hôtesses & gardiennage sur stand)
- Parking
- Élingues / Accrochage



Mise sous tension

Du Samedi 27 novembre 2021 à 7h00 au jeudi 02 décembre 2021 à 23h00.

En dehors de ces horaires, veuillez contacter le Service Exposants de SPL Occitanie Events (Parc des Expositions).

Prestations

- L'énergie est fournie par le Parc des Expositions en courant continu triphasé 50 Hertz, tension moyenne 410 volts entre phases ou 240 volts entre phases et neutre.
- Le courant est amené sur le stand de chaque exposant par un câble d'alimentation terminé par un coffret plombé équipé d'un coupe-circuit et d'un interrupteur différentiel auquel les représentants du Parc doivent pouvoir accéder à tout moment*.
- Bornier repéré phases-neutre est mis à la disposition des exposants en partie basse du coffret.
- **Attention seul le personnel technique du Parc des Expositions est habilité à effectuer le branchement.**
- De plus, le coffret dispose d'une prise ou plusieurs prises de courant séparées (suivant puissance demandée)

Emplacement du coffret électrique

Il sera installé conformément au plan d'aménagement à joindre au bon de commande (matrice à télécharger sur le bon de commande)

En l'absence de plan, le coffret sera mis en place dans un angle intérieur du stand.

Tout déplacement du coffret sera facturé forfaitairement **49,50€ HT**.

Nos conseils

- **CALCULEZ** la puissance électrique nécessaire sur votre l'installation générale de l'éclairage, la force motrice des machines, petit matériel électrique...
- **UTILISEZ** les caniveaux techniques (voir plan transmis) pour placer au mieux le coffret électrique et éviter ainsi le cheminement des câbles sur le sol. A défaut, nous vous conseillons de commander un plancher
- **COUPEZ** chaque soir l'alimentation générale du stand.

Électricité Stand Clé en main et Stand Premium

- **Le stand Clé en main** fournis par le salon est doté d'un branchement électrique de 3 kW (pour les stands de 12 à 24 m²) ou de 6 kW (pour les stands > 24 m²). Les exposants qui souhaitent une augmentation de puissance électrique doivent la commander auprès du Service Exposants de SPL Occitanie Events (Parc des Expositions).

* Le parc des expositions équipe tous les boitiers électriques d'un différentiel de 30mA/Ac

PRESTATIONS TECHNIQUES DU PARC DES EXPOSITIONS

ÉLECTRICITÉ

2/2

IMPORTANT

- Les règlements de sécurité en vigueur pour les salons professionnels imposent **qu'une alimentation électrique ne puisse alimenter qu'un seul stand.**
- Avant de travailler sur votre installation, vous devez vérifier que **l'alimentation générale de votre stand est coupée.**
- **L'exposant reste responsable** de tout le matériel fourni en location et de tous les dommages ou préjudices causés ou subis en cas d'erreur d'utilisation. Il reste également responsable de son installation électrique
- La mise sous tension des coffrets électriques ne sera réalisée **qu'après règlement du solde de tout compte envers le Parc.**

Tarifs Électricité

Attention : ces tarifs sont HORS TAXES, toute commande inclue un supplément de 20% correspondant à la TVA.

	PU HT		PU HT
K1 : 3kW monophasé – 220 V – 16 A + N	343,50 €	K5 : 30kW triphasé – 380 V – 63 A + N (Restaurateurs uniquement)	1 113,50 €
K2 : 6kW monophasé – 220 V – 16 A + N	540,50 €	K6 : 40kW triphasé – 380 V – 63 A + N	1 277,50 €
K3 : 10kW triphasé – 380 V – 3 x 32 A + N	707,50 €	K7 : 80kW triphasé – 380 V – 125 A + N	1 599,50 €
K4 : 20kW triphasé – 380 V – 3 x 32 A + N	949,00 €		

Pour toute commande supérieure à 80 KW, contactez le Service Exposants de SPL Occitanie Events (Parc des Expositions.)

Besoins d'informations complémentaires ?

Contactez le Parc des Expositions de Montpellier :

SERVICE EXPOSANTS

E-mail : regiesitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 58

SERVICE FACTURATION & REGLEMENT

E-mail : sitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 54

ACCÈS À VOTRE ESPACE CLIENT : [CLIQUEZ ICI](#)

PRESTATIONS TECHNIQUES DU PARC DES EXPOSITIONS

EAU

1/2

Mise en service

Du vendredi 26 novembre 2021 à 7h00 au jeudi 2 décembre 2021 à 23h00.

En dehors de ces horaires, veuillez contacter le Service Exposants de SPL Occitanie Events (Parc de Montpellier).

Prestations

- L'alimentation en eau des stands est assurée par SPL Occitanie Events (Parc des Expositions).
- Certaines parties des halls A1, A4, A6 & B6 ne possèdent pas d'arrivée d'eau, un évier autonome sera nécessaire.

L'installation d'eau comprend :

- Une arrivée en conduite souple de diamètre 15/21 mm terminée par un robinet d'arrêt filetage mâle 26/34 mm.
- Une évacuation d'eau usée de 40/49 mm de diamètre intérieur.
- La consommation d'eau.

Pour toute installation merci de contacter le Service Exposants du Parc au +33 (0)4 67 17 68 58.

Emplacement des postes d'eau

Il sera installé conformément au plan d'aménagement à joindre au bon de commande (matrice à télécharger sur le bon de commande).

En l'absence de plan, l'arrivée d'eau sera placée à proximité d'un caniveau technique.

Tout déplacement du branchement d'eau sera forfaitairement **49,50€ HT**.

Nos conseils

- **UTILISEZ** les caniveaux techniques (voir plan transmis) pour placer au mieux les sorties d'eau. A défaut, nous vous conseillons de commander un plancher technique
- **EVITEZ** de jeter dans les éviers des matières pouvant provoquer l'obturation de la conduite d'évacuation.
- **PRÉCISEZ** si le matériel raccordé génère de l'eau chaude.

IMPORTANT

L'exposant reste responsable de tout le matériel fourni en location et de tous les dommages ou préjudices causés ou subis en cas d'erreur d'utilisation.

PRESTATIONS TECHNIQUES DU PARC DES EXPOSITIONS

EAU

2/2

Tarifs eau

Attention : ces tarifs sont HORS TAXES, toute commande inclue un supplément de 20% correspondant à la TVA.

	PU HT
E1 : Arrivée et évacuation d'eau	307,50 €
E2 : Location d'un évier	95,50 €
E3 : Arrivée d'eau supplémentaire, raccordement d'une ou plusieurs machines	154,50 €
E4 : Forfait remplissage / Uniquement pour les halls A1& 6	225,00 €
E5 : Évier autonome (uniquement pour les halls A1 & A6)	231,50 €

Besoins d'informations complémentaires ?
Contactez le Parc des Expositions de Montpellier

SERVICE EXPOSANTSE-mail : regiesitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 58

SERVICE FACTURATION & REGLEMENTE-mail : sitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 54

ACCÈS À VOTRE ESPACE CLIENT : [CLIQUEZ ICI](#)

Mise en service

La connexion au réseau France Télécom de l'ensemble des lignes téléphoniques s'effectuera au plus tôt un jour avant l'ouverture au public du salon.

Les lignes téléphoniques seront neutralisées le soir de la fermeture du salon, 1 heure après la fermeture au public.

Prestations

Le raccordement téléphonique est assuré par le Parc des Expositions de Montpellier.

Cette installation permet de bénéficier :

- D'un accès direct et sans restriction au réseau France Télécom
- De la gratuité des communications internes au Parc

Les postes téléphoniques seront installés sur le stand le Lundi 29 Novembre 2021 par les techniciens du Parc des Expositions. La reprise se fera également directement sur stand à la fin du Salon.

Emplacement des prises

- Elles seront installées conformément au plan d'aménagement à joindre au bon de commande (matrice à télécharger sur le bon de commande)
- En l'absence de plan, le câble téléphonique sera placé à proximité d'un caniveau technique
- Tout déplacement du câble téléphonique sera facturé forfaitairement **49,50€ HT**.

Nos conseils

- **UTILISEZ** les caniveaux techniques (voir plan transmis) pour placer au mieux les appareils téléphoniques et éviter ainsi le cheminement des câbles sur le sol.
- A défaut, nous vous conseillons de commander un plancher.
- **PLACEZ** les postes téléphoniques en lieu sûr avant de quitter votre stand.

IMPORTANT

L'exposant reste responsable de tout le matériel fourni en location et de tous les dommages ou préjudices causés ou subis en cas d'erreur d'utilisation.

A défaut de non-restitution des postes, une somme de **80,00 € HT** vous sera facturée.

Tarifs téléphonie

Attention : ces tarifs sont HORS TAXES, toute commande inclue un supplément de 20% correspondant à la TVA.

	PU HT		PU HT
Ligne téléphonique analogique temporaire (incluant 45 € H.T. de consommation)	192,00 €	T2 : Consommation téléphonique supplémentaire	Sur facture

Besoins d'informations complémentaires ?

Contactez le Parc des Expositions de Montpellier

SERVICE EXPOSANTS

E-mail : regiesitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 58

SERVICE FACTURATION & REGLEMENT

E-mail : sitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 54

ACCÈS À VOTRE ESPACE CLIENT : [CLIQUEZ ICI](#)

PRESTATIONS TECHNIQUES DU PARC DES EXPOSITIONS INTERNET

Prestations

- Raccord temporaire à une ligne vous permettant d'accéder à INTERNET si vous possédez un ordinateur équipé d'une carte ETHERNET.
- Le tarif inclut la connexion et les consommations.
- Les adresses I.P. sont fournies automatiquement par le réseau (DHCP).
- L'ordinateur est installé et fourni par vos soins.

Aucun réseau propre ne doit être créé par l'exposant afin de ne pas saturer le réseau de SPL Occitanie Events. Pour les exposants qui présentent des applications WIFI, veuillez contacter le service Régie.

Les modems seront installés directement sur stand le Lundi 29 Novembre 2021 par les techniciens du Parc.

ATTENTION

**Les techniciens du Parc ne sont pas habilités à paramétrer vos ordinateurs.
Merci de vous rapprocher de vos propres équipes.**

Tarifs Internet

Attention : ces tarifs sont HORS TAXES, toute commande inclue un supplément de 20% correspondant à la TVA.

	PU HT		PU HT
I1 : Débit : 2 Mbit/s NON GARANTI Connexion permanente WIFI	183,50 €	I2 : Débit : 2 Mbit/s GARANTI Connexion permanente via un réseau Ethernet FILAIRE	246,00 €
I3 : Débit : 5 Mbit/s GARANTI Connexion permanente via un réseau Ethernet FILAIRE	418,50 €		

Votre code de connexion vous sera délivré à l'Accueil Exposants (Accueil A)

Besoins d'informations complémentaires ? Contactez le Parc des Expositions de Montpellier

SERVICE EXPOSANTS

E-mail : regiesitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 58

SERVICE FACTURATION & REGLEMENT

E-mail : sitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 54

ACCÈS À VOTRE ESPACE CLIENT : [CLIQUEZ ICI](#)

PRESTATIONS TECHNIQUES DU PARC DES EXPOSITIONS

PERSONNEL SUR STAND

Prestations

- Hôte(sse) : Personnel en tenue, formé et expérimenté.
- Une pause déjeuner est obligatoire et non facturée
- Gardien sur stand : Personnel formé, habilité et encadré disposant de moyens de liaisons

Tarifs Personnel

Attention : ces tarifs sont HORS TAXES, toute commande inclue un supplément de 20% correspondant à la TVA.

	PU HT		PU HT
H1 : Hôtesse sur stand Tarif horaire avec un minimum de 3 heures. Personnel bilingue (langue à préciser)	31,50 €	G1 : Gardien sur stand Tarif horaire avec un minimum de 3 heures	30,50€

Besoins d'informations complémentaires ?

Contactez le Parc des Expositions de Montpellier

SERVICE EXPOSANTS

E-mail : regiesitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 58

SERVICE FACTURATION & REGLEMENT

E-mail : sitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 54

ACCÈS À VOTRE ESPACE CLIENT : [CLIQUEZ ICI](#)

Prestations

Le Parc des Expositions de Montpellier met à la disposition des exposants des places de stationnement pour l'ouverture du salon au public.

Après réception des demandes de réservation de places et du règlement correspondant, le service exposants du Parc adressera par courrier les cartes de stationnement ou les tiendra à votre disposition à l'Accueil Exposants (Accueil A) selon votre demande.

Les cartes de stationnement sont réservées aux véhicules de tourisme.

Réglementation

- Les dispositions du code de la route doivent impérativement être respectées, dans l'enceinte du Parc des Expositions
- Le stationnement est interdit, sous peine d'enlèvement et de mise en fourrière du véhicule, sur toutes les voies de circulation, aux abords des bâtiments, sur les voies pompiers

Nos conseils

- **N'OUBLIEZ** pas de fermer votre véhicule et n'y déposez pas d'objets de valeur.
- **COMMANDEZ** en temps et en heure pour obtenir vos places de parking.
- **COLLEZ** votre carte sur le pare-brise du véhicule pour faciliter le contrôle et améliorer la fluidité des entrées.

IMPORTANT

- Toute carte commandée et non utilisée ne sera ni remboursée ni échangée.
- En aucun cas, le Parc des Expositions ne peut être reconnu responsable des dommages causés aux véhicules.
- Le stationnement a lieu aux risques et périls du propriétaire, les droits perçus étant de simples droits de stationnement et non de gardiennage.
- Pendant l'ouverture au public, seuls les véhicules de tourisme munis de leur carte d'accès peuvent stationner sur les parkings exposants. En montage et démontage, les parkings exposants sont en libre accès.

Parkings stands CLE EN MAIN

Le stand Clé en main fourni par le salon est doté d'une place de parking (pour les stands de 12 à 24m²) ou de 2 places de parking (pour les stands >24m²). **Pour en bénéficier, pensez à en faire la demande avant le 29/10/2021 par le biais du formulaire « CLE EN MAIN ».**

Les exposants souhaitant des places supplémentaires doivent les commander auprès du Service Exposants de SPL Occitanie Events (Parc des Expositions).

PRESTATIONS TECHNIQUES DU PARC DES EXPOSITIONS

PARKING

2/2

Tarifs parking

Attention : ces tarifs sont HORS TAXES, toute commande inclue un supplément de 20% correspondant à la TVA.

	PU HT		PU HT
P1 : Parking exposant avec réception par courrier avec A.R.	35,00 €	P2 : Parking exposant à retirer sur place (Accueil A)	27,50 €

Attention : les places de parking étant limitées les commandes sont sous réserves de disponibilité.

Besoins d'informations complémentaires ?

Contactez le Parc des Expositions de Montpellier

SERVICE EXPOSANTS

E-mail : regiesitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 58

SERVICE FACTURATION & REGLEMENT

E-mail : sitevi@spl-occitanie-events.com

Tél. : +33 (0)4 67 17 68 54

ACCÈS À VOTRE ESPACE CLIENT : [CLIQUEZ ICI](#)

PRESTATIONS TECHNIQUES DU PARC DES EXPOSITIONS ÉLINGUES / ACCROCHAGE

Pour toute demande d'accroche nous vous invitons à vous rapprocher de l'un de nos prestataires agréés

SCENEXPO

M. Jean-Pierre FRANÇOIS

Tél. : 04 67 16 40 68

Email : scenexpo@gmail.com

S-GROUP

M. Alexandre COULET

Tél. : 04 66 34 59 33

Email : alexandre@sgroup.fr

Toutes les accroches primaires (accroches prises directement sur nos structures de bâtiment) devront obligatoirement être réalisées par les prestataires indiqués ci-dessus.

Elles seront soumises à un contrôle effectué par un organisme agréé et mandaté par le service technique d'exploitation du Parc des Expositions.

Le prestataire est chargé de monter le dossier complet et de l'envoyer au Service d'Exploitation Technique du Parc des Expositions pour analyse et autorisation.

En revanche, **les accroches secondaires (éléments signalétique lourde, pont lumière, décors, etc.) qui seront accrochées à ces points d'accroches primaires pourront être réalisées par l'un des prestataires agréés par le Parc ou par un prestataire de votre choix. Elles devront être soumises à un contrôle effectué par un organisme agréé et mandaté par vos soins ou ceux de votre prestataire.**

Une attestation de conformité délivrée par cet organisme devra être présentée lors de la commission de sécurité qui à défaut de présentation de document se réserve le droit de fermer le stand.

RAPPELS

Certains bâtiments sont adaptés et peuvent recevoir des ACCROCHES LOURDES :

HALL A1, HALL A2, HALL B2

D'autres ne sont adaptés que pour les ACCROCHES LEGERES :

HALL A3, HALL A4, HALL A5, HALL B1, HALL B3, HALL B4, HALL B5, Accueils A & B

AUCUNE ACCROCHE possible dans les halls suivants :

HALL A6, HALL B6, CENTRE DE CONFERENCES

